

KPAKPATO



MAGIC SYSTEM



"PREMIER GAOU" SUCCES PLANETAIRE

EXPULSIONS

Quand on se dénonce

PÉRIODIQUE
D'INFORMATION
DES IVOIRIENS
DE FRANCE

3 JUIL 2000 (8^{ème} année)

64

10,00 F (1,52€)

DANS CE NUMERO,

MEDIA

3

KPAKPATO CHANGE DE
PRESIDENT
ALAIN TOUSSAINT VIRE D'AFRICA N°1

EXPULSION

4

CHRONIQUE D'UN
RAPATREMENT SUR MESURE

SHOWBIZ

6

MAGIC SYSTEM :
"PREMIER GAOU"
SUCCES PLANETAIRE

SHOWBIZ

10

DOMO-DOMINGUE
VERS LE SUCCES

POLITIQUE

10

N. DIOULO
40 ANS, UNE SEULE VOIX

EDITORIAL

Après une période où la politique a alimenté notre Une, nous avons décidé de suspendre provisoirement notre attrait politique (vous trouverez tout de même des articles et chroniques sur ce type de sujet).

Nous calmons le jeu avant de reprendre de plus belle dans les mois à venir qui nous conduiront au terme des échéances électorales ivoiriennes.

Dans ce numéro, nous nous sommes intéressés à la culture ivoirienne avec un phénomène qui fait l'unanimité : le groupe MAGIC SYSTEM et leur titre phare "Premier gaou".

Certains répondront qu'il ne faut pas surestimer ce succès qui est provisoire.

Avant d'en venir aux analyses savantes et intellectuelles, il convient, au préalable, de féliciter ces jeunes qui ne pouvaient imaginer, lorsqu'ils enregistraient cet album, se retrouver en tête des hits parade.

Les penseurs diront encore qu'ils ne s'agit, en fait, que de musique commerciale sans grande recherche, destinée aux oubliettes assez rapidement.

Qu'auraient dit ces mêmes penseurs s'ils avaient donné leur avis sur les oeuvres de Georges BRASSENS ?

Pour une fois que la musique populaire ivoirienne sort des sentiers battus abidjannais, il est nécessaire de s'en réjouir.

Parallèlement à cette réflexion sur la réussite de ce groupe, nous nous penchons dans ce numéro sur les actes dont nos frères sont les champions : "LA DENONCIATION DES CLANDESTINS".

Nous avons tous autour de nous un proche en situation délicate avec la réglementation sur le séjour en France.

Heureusement que la plupart des Africains informés de ces cas réagissent positivement, certains militant même pour une régularisation.

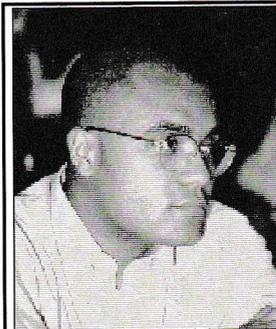
D'autres en revanche sont les spécialistes de la dénonciation, précipitant ainsi les espoirs de leurs frères.

Pitié pour les frères ! - qui n'avance pas recule-dit le chanteur.

Au lieu d'aller dans le même sens vers le bonheur de tous, on préfère faire le mal. Ne se retrouve-t-on pas dans la logique du sorcier ? En effet, le sorcier ne fonctionne jamais en privilégiant le bien mais sollicite en permanence le mal.

En faisant le mal à autrui, on ne doit pas s'attendre à vivre le bien !

Au moment où MAGIC SYSTEM vient en France pour nous faire vibrer sur son talent, un artiste en attente de confirmation se retrouve au pays par la volonté d'une personne sans doute jalouse de son avenir et de sa valeur. □



*Christophe
AMANY*

KPAKPATO

B.P. 8080 69376 LYON CEDEX 08
Tél. / Fax : 04.72.35.19.24
E mail : KPAKPATO@WANADOO.FR
WEB : <http://perso.wanadoo.fr/kpakpto>
C.C.P. LYON 464 66 E

ADMINISTRATION

Président d'honneur : Djibril DIABY
Président : Christophe AMANY
1er Vice-président : Victor ACHY
2ème Vice-président : Tass KEINGNA
Secrétaire général : Joachim GOBA
Secrétaire général adjoint : Joël ETTIEN
Trésorier : Charles KOUADIO
Trésorière adjointe : Viviane KOUEDI

REDACTION

Directeur de Publication : Victor ACHY
Directeur de la rédaction : Christophe AMANY
1er Rédacteur en chef : Joachim GOBA
2ème Rédacteur en chef : Joël ETTIEN
Rédaction : D. ABOU, V. ACHY, C. AMANY, J. GOBA, C. OFFOSE, A. DOSSO, J. ETTIEN, M. ZIM DIGBEU, B. GUEYE, C. KAKOU, L. ORIA, TASS, JC YODE.
Correspondant en Côte d'Ivoire : Dez KWAKU
Chef du service marketing-développement : Laurent ORIA

KPAKPATO CHANGE DE PRESIDENT



Christophe AMANY accède au poste de Président de KPAKPATO et Directeur de la rédaction après une longue expérience au sein de la structure



Djibril DIABY, ici en compagnie du Maire du 8ème arrondissement de Lyon Jean-Louis TOURAINE, devient président d'honneur de KPAKPATO

été le principal leitmotiv au sein de cette structure, la transition s'est effectuée dans le calme et la sérénité.

C'est le samedi 11 mars 2000 que la succession a eu lieu. Sur proposition de Djibril DIABY, Christophe AMANY a été élu à l'unanimité des présents.

A l'issue de son élection, le nouveau Président a déclaré qu'il assumerait son mandat sous le signe de la continuité en rendant hommage à son prédécesseur. Il a aussi affirmé qu'il entamerait des consultations afin de constituer son bureau et ferait des propositions.

Le 22 avril le bureau a été connu sans changement véritable. On remarque

que l'ancien Président devient Président d'honneur et que le poste de Directeur de la rédaction est créé (voir en page 2).

Entre autres propositions, la volonté de développer l'expansion parisienne a été affirmée avec une domiciliation dans la capitale et plus de moyens pour l'équipe sur place.

Afin de répondre à la volonté des nouvelles technologies, un site Web sera mis en place.

Souhaitons bonne chance à la nouvelle équipe. ■

C. OFFOSE

A

près plus de sept ans passées à la Présidence de KPAKPATO, le Président Djibril DIABY a souhaité céder sa place. La cordialité ayant toujours

ALAIN TOUSSAINT VIRE D'AFRICA N°1

P

Présent à l'antenne d'Africa n°1 depuis mars 1998 en qualité de correspondant diplomatique et politique à Paris et animateur de l'émission le "Club de la presse", le journaliste ivoirien Alain TOUSSAINT s'est fait "viré". Dans un entretien, il en relate brièvement les raisons :

Vous venez d'être remercié. Que s'est-il passé ?

Cette radio n'a pas eu le sens de la gratitude pour les services que je lui ai rendus. Elle a considéré que j'avais des accointances avec un homme

politique ivoirien, un ancien opposant.

De qui s'agit-il ?

Il s'agit de M. Alassane Dramane OUATTARA (ADO). Je considère qu'Africa n°1 se livre à une mauvaise chasse aux sorcières. Nul n'ignore en Côte d'Ivoire qu'elle s'est associée dans un passé récent à M. Noël YAO dont tout le monde sait ici qu'il fut l'un des piliers du régime déchu et un collaborateur du Président BEDIE. Cette radio n'a jamais trouvé aucun mal à être proche de l'ancien pouvoir.

Quelles sont les raisons de la décision d'Africa n°1 ?

Je voudrais préciser qu'effectivement

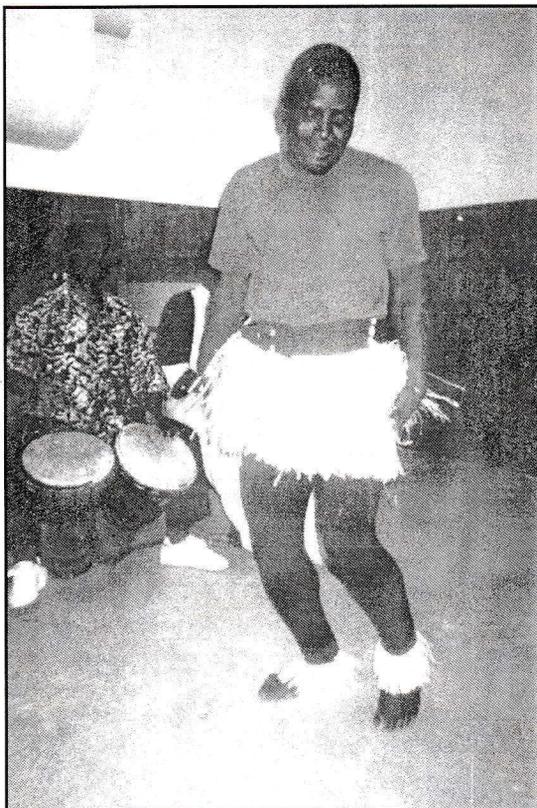
je connais quelques personnalités dans l'entourage de l'ancien Premier ministre. Cela a peut-être suscité quelque inquiétude. Inquiétude non pas de voir un journaliste ne pas faire son travail mais inquiétude d'être court-circuité et de voir en lui un interlocuteur potentiel du nouveau régime de Côte d'Ivoire. C'est une erreur de jugement. Si, au bout de deux années à Africa n°1, mes employeurs n'ont pas compris que je suis un journaliste sérieux et honnête, alors c'est qu'ils n'ont pas une haute opinion des confrères qui la servent.

Comment qualifiez-vous cette décision qui vous exclut d'Africa n°1 ?

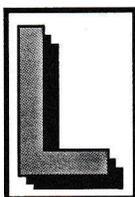
C'est une décision cavalière. Les dirigeants de la radio gabonaise en l'espèce ont manqué de courage. Mais je reconnais qu'elle me soulage. C'est la fin des contradictions que je supportais difficilement depuis deux ans. ■

V. ACHY

CHRONIQUE D'UN RAPATRIEMENT TAILLE SUR MESURE



KANON le danseur d'un groupe de musique traditionnelle a été reconduit à la frontière sur dénonciation...



Le groupe folklorique de MAGGY n'a certes toujours pas drainé l'adhésion massive escomptée par son leader mais les jeunes musiciens et danseurs avaient su s'intégrer dans la communauté et imposer leur notoriété encore confidentielle

En effet il y a moins d'une année civile, MAGGY se sentant une

âme de mécène, a voulu se mettre sur la scène du showbiz c'est ainsi qu'elle s'est attachée les services de trois musiciens, anciens choristes de GNAHORE Djimi. Elle les fit venir non sans leur avoir promis monts et merveilles à travers un magnifique miroir aux alouettes : la vie en France. Pour chaque garçon et les siens cette dame plutôt rassurante et digne de confiance est une chance inouïe pour conjurer le sort de la pauvreté voire de la misère qui frappe sans cesse à leur porte. Ils se voyaient déjà les successeurs de leur idole et prestigieux mentor. Ainsi débarquèrent-ils sur les rives du Rhône et de la Saône la tête pleine d'illusions et de rêves et les valises chargées d'instruments et de costumes traditionnels qui sied à l'exercice de leur art.

Tous les espoirs sont encore permis pour deux d'entre eux alors que pour le meneur, le miel promis tourne à la soupe à la grimace ce qui peut d'ailleurs présager le sort des autres. A l'évidence, ils connaîtront des fortunes diverses.

KANON le meneur naturel du groupe et ses compagnons se sont dernièrement produits à Lyon au " Clos Fleuri " lors de la soirée de la

" Côte d'Ivoire unie " le 1er avril 2000. Ceux qui n'étaient pas à cette manifestation et qui fréquentent la " Bouche du Métro " les ont inévitablement déjà rencontrés.

L'aventure de ce groupe aurait sans nul doute été d'un intérêt secondaire si KANON n'avait pas été rapatrié avec la complicité active de celle qui se dit leur protectrice et productrice.

Une équipe du journal a mené une petite enquête afin d'en savoir plus pour rendre compte à ses lecteurs.

KANON était un garçon libre et le plus audacieux du groupe ; de ce fait il est aisément compréhensible qu'il soit le plus ambitieux aussi. Cette disposition d'esprit fit très vite de lui la " tête brûlée " du groupe. Il était volontiers prêt à rendre service à condition qu'il ne se sente pas abusé. Il vouait un respect inconditionnel à sa bienfaitrice mais celle-ci décela le caractère conquérant et rebelle du jeune homme ; ce qui n'était pas naturellement à son goût.

A la suite des nombreux mini spectacles qu'ils donnaient, qui au Clos fleuri, qui à la " Bouche du métro ", ils recevaient un maigre cachet et des dons spontanés de quelques spectateurs. Officiellement, l'argent devait servir à nourrir décemment ces jeunes qui, sachons le,

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

logent chez la mécène mais...

Ce qui a souvent déclenché des prises de positions est que KANON cherchait à voir un peu plus clair dans les comptes ; cette témérité agaçait résolument MAGGY ce qui la décida à se séparer de cet empêcheur de penser en rond, cette brebis galeuse. Il faut par ailleurs noter que ce jeune homme a plus ou moins été contraint à s'improviser danseur alors qu'il n'est que chanteur, cela l'exécrait déjà. Chacun accepte bien sûr, non sans amertume, ce rôle de second plan pour ne pas heurter la susceptibilité de leur Miss qui a un tempérament bien affirmé.

Le matin du vendredi 07/04/2000 à 7h tapantes alors que la maisonnée est encore au lit, la sonnette retentit avec insistance. C'est la police nationale. MAGGY, manifestement informée du passage des forces de l'ordre à son domicile livra le concerné et leur tendit le passeport de l'homme. Curieusement c'est aussi par un baiser qu'il fut livré sur l'autel de l'hypocrisie.

KANON totalement désappointé, offusqué, désabusé et humilié par ce qui lui arrive, demande les raisons de cette incursion intempestive et de ce traitement infâme de la part des inspecteurs mais la seule réponse est : c'est un contrôle de routine. Dès lors que la machine est lancée plus rien ne peut l'arrêter. Après quelques heures de garde à vue il est présenté devant le juge ; on est le samedi 08/04/2000.

Devant les questions du magistrat, l'artiste fit montre d'une grande lucidité et la preuve de son ignorance du guet à pan.

- Pourquoi êtes vous venu en France ?

- J'ai perdu très jeune mes parents et mes jeunes frères et soeurs ne comptent que sur moi alors je suis venu me chercher.

- Vous m'êtes bien sympathique mais où et comment allez vous vivre si je vous relâche ?

- Bien sûr chez ma tante MAGGY, je suis un artiste donc je vivrai de mon savoir-faire.

OU EST LA SOLIDARITE TANT EVOQUEE ?

C'est en effet la question que l'on peut se poser car elle est permanente.

Chaque fois que l'on a l'occasion d'entamer une discussion sur les relations et les actions que nous devons mettre en oeuvre loin de notre pays, la réponse est immédiate et évidente : être solidaire.

Malheureusement les actes viennent démentir chaque jour cette pseudo-volonté.

Il n'est pas de jour sans que l'on apprenne que l'un de nos compatriotes en situation irrégulière se trouve en centre de rétention sur les voies de rapatriement.

Nous ne pouvons en tant que légaliste remettre en cause les lois de la République française mais notre colère est due au fait que la plupart des expulsions sont le fait de dénonciations de nos propres compatriotes.

Jalousie, mesquinerie... sont souvent à l'origine de ces actes.

La police de ce pays est suf-

fisamment organisée pour qu'elle fasse son travail seule.

A-t-on besoin d'en rajouter ?

Les services de police racontent souvent qu'ils n'interviennent pas systématiquement à chaque appel anonyme car les dénonciateurs n'ont pas le courage de leurs actes.

Comment peut-on alors évoquer régulièrement la solidarité alors qu'en réalité dès que l'occasion est donnée de mettre un compatriote en difficulté, on le fait.

Tout cela résume ce que nous vivons tous les jours en France.

Il suffit d'entreprendre pour subir des contrôles qui sont initiés sur les gentilles informations de "collaborateurs"...■

C. OFFOSE

- Ne soyez pas naïf dit le magistrat c'est bien ta dite tante qui a demandé que la police te rapatrie... Je ne cherche pas à m'immiscer dans vos problèmes de famille mais réconciliez-vous si possible.

Comme pour montrer sa grande capacité à nuire et sans doute flatter son ego, la fameuse tante est même allée se pavaner à la " Bouche du Métro " le samedi 08/04/2000 alors que son musicien danseur croupissait dans une cellule sordide.

Le magistrat prononça tout de même la reconduite à la frontière... avec les conséquences que cela peut représenter.

Avant d'embarquer sur le vol Swissair 0064 via Zurich du mercredi 12/04/2000 KANON eut l'intelligence de téléphoner à Mister Roger, patron de la " Bouche du métro " pour lui manifester sa reconnaissance de petit frère et lui dire ses adieux. Les quelques personnes présentes ce jour-là dans le maquis ont organisé une collecte spontanée...Mister Roger lui fit porter la somme avec la totalité de ses vêtements

qu'il venait de retirer du pressing par André KOUAME afin qu'il ne débarque pas à l'aéroport d'Abidjan en guenilles et totalement démuné. C'est là une reconnaissance de la gentillesse de KANON et l'existence d'une solidarité africaine même si elle ne vient pas toujours de là où on l'attend.

Les compagnons de KANON doivent savoir que l'affaire risque de rebondir si la police veut en savoir plus. La patronne risque elle-même d'être inquiétée, pour l'heure la vie va son train et les deux garçons qui restent n'osent plus manifester une quelconque objection aux idées de la Miss. C'est pas la mort ça ? ? ?■

Djibsoh & Jgob's.

MAGIC SYSTEM

"PREMIER GAOU" SUCCES PLANETAIRE

Comme le dit souvent l'adage : "le succès ne ment pas". On pourrait ainsi l'appliquer au groupe MAGIC SYSTEM. En effet, il a franchi les frontières de la Côte d'Ivoire en quelque mois.

Nous avons titré sans peur de nous tromper "SUCCES PLANETAIRE" car il faut le reconnaître en dehors des pointures que sont MEIWAY, Monique SEKA, GADJI Céli ou MATHEY, la musique ivoirienne éprouve de grandes difficultés à sortir de son pays.

De plus les groupes d'animation surfant sur les restes de la musique zouglou sont encore plus confinés à la Côte d'Ivoire. Exception faite d'ESPOIR 2000 qui a tendance à se maintenir dans les hauteurs du classement des hit parade.

Aujourd'hui, c'est MAGIC SYSTEM qui sort de l'anonymat et qui rencontre la gloire que l'on peut facilement mesurer. Il suffit de se rendre en discothèque pour voir tout le monde se lever et fredonner "premier gaou n'est pas

gaou..." sans pour autant savoir ce que cela évoque !

On dit bien que la musique ne connaît pas les frontières.

En général, il faut attendre quelques mois pour qu'un succès à Abidjan marche en France mais en ce qui concerne MAGIC SYSTEM, ce fut pratiquement instantanée.

en studio se retrouve décevant sur scène même en play-back, MAGIC SYSTEM a su convaincre même les plus sceptiques.

Première impression intéressante, le groupe se déplace toujours à quatre ne laissant pas le succès au seul leader.

L'aspect non plus n'est pas ignoré car on les voit habillés de chemises portant l'inscription brodée MAGIC SYSTEM. On peut féliciter le couturier abidjanais BENKISS pour l'excellent travail.

En spectacle, c'est le lead vocal ASALFO qui mène l'ambiance par ses interventions. Il essaie ne permanence de faire participer le public.

On a, ainsi, pu le voir mettre en jeu garçons et filles. L'objectif était pour le groupe d'amasser le plus de "blés". Il a su faire. A chaque fois qu'une fille venait déposer un billet, il faisait remarquer que les filles de France sont plus puissantes que les garçons, piquant ceux-ci dans leur orgueil. Ils étaient donc obligés de réagir pour le grand plaisir d'ASALFO.

*On dit premier gaou
n'est pas gaou mais
c'est deuxième gaou
qui est gnata !!!*

C'est sans doute pour cette raison que la tournée du groupe fut très rapidement programmée.

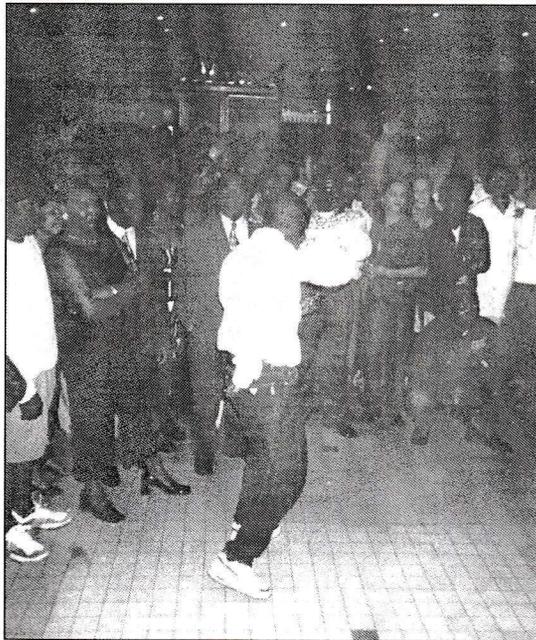
Les organisateurs de spectacle, toujours à l'affût n'ont pas hésité à les mettre sur le haut de l'affiche.

Démentant les mauvaises habitudes qui veulent qu'un groupe ayant très bien enregistré

Toute cette partie s'est effectuée sans musique. Ce fut une véritable performance accapela du lead vocal confirmant son talent en dehors des studios.

Toujours pour apporter une note d'humour au spectacle, il a tenu à saluer le nombreux public présent en déclarant : *"bonsoir aux Ivoiriens, nous vous saluons mais nous avons un petit message à vous faire passer. Nous tenons à vous dire que la Côte d'Ivoire a vraiment changé. Tout ce qu'on a trouvé ici en arrivant, on connaissait déjà ça au pays"*. C'était peut-être pour nous faire comprendre qu'ils n'étaient pas des gaous même s'ils venaient du pays.

Dans le même esprit, il a parodié les compatriotes qui, au bout de quelques jours en France, changent d'accent. ASALFO a fait éclater le public en imitant cet accent. Il a fait remarquer que les "R" deviennent des "G". Ainsi "PARTAGER" devient "PAG-TAGER" !!! Tout ça pour nous faire comprendre qu'ils sont au



Le public est toujours aussi nombreux lors des spectacles de MAGIC SYSTEM

froid !!!

En interrogeant l'un des membres du groupe sur leur éventuel "calage" en Europe, il a été très clair : *"on est venu faire notre boulot de promotion en France, c'est tout. Dès que c'est fin, on rentre au pays pour voir ce qui se passe"*. Le raisonnement est intéressant car c'est à partir de la Côte d'Ivoire que leur gloire est arrivée alors pourquoi rester en France et pour faire quoi ?

Le spectacle de MAGIC SYSTEM mérite d'être vu car le groupe réalise une belle chorégraphie sur chaque interprétation et on se rend compte que derrière le succès, il y a des heures de travail.

Alternant lives et playback, le groupe a montré son talent.

Lors des lives, ASALFO mène le tempo en tant que lead vocal et ceux sont GOUDÉ au tam-tam avec MANADJA et TINO qui font les chœurs.

Le public a pu apprécier le talent de conteur d'ASALFO qui a su raconter des histoires

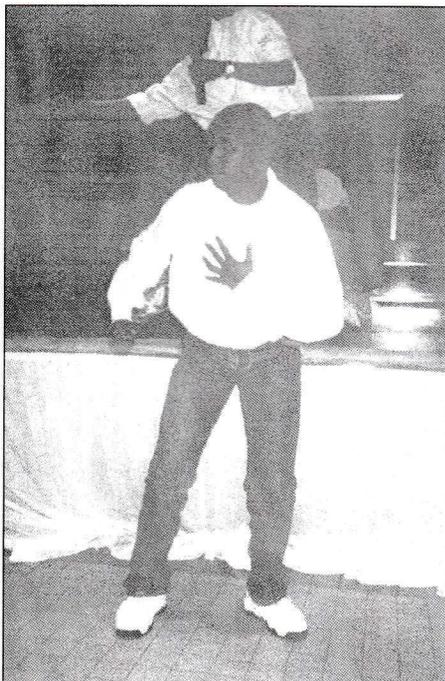
drôles qui mettaient la gaieté.

Le sentiment qui dominait à la fin du spectacle était la satisfaction. Un spectateur, pourtant en général assez critique, disait à un de ses potes : *"Pour une fois, on a vu un vrai spectacle, les petits sont trop forts. On avait l'impression d'être au pays. On sent que c'est eux qui chantent. Ils ne trichent vraiment pas. Mon frère, le show était vraiment doux"*.

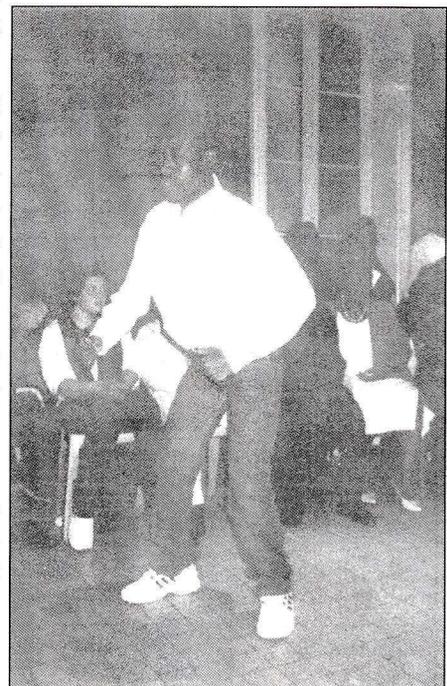
MAGIC SYSTEM n'a pas trahi la réputation que lui a donné son tube "premier gaou" et on a pu remarquer que l'album comporte d'autres titres aussi bons.

Ce jeune groupe peut au regard de sa prestation donner des leçons à nos stars "confirmés" qui empochent autour d'une dizaine de milliers de Francs pour ne chanter que trois quarts d'heure.

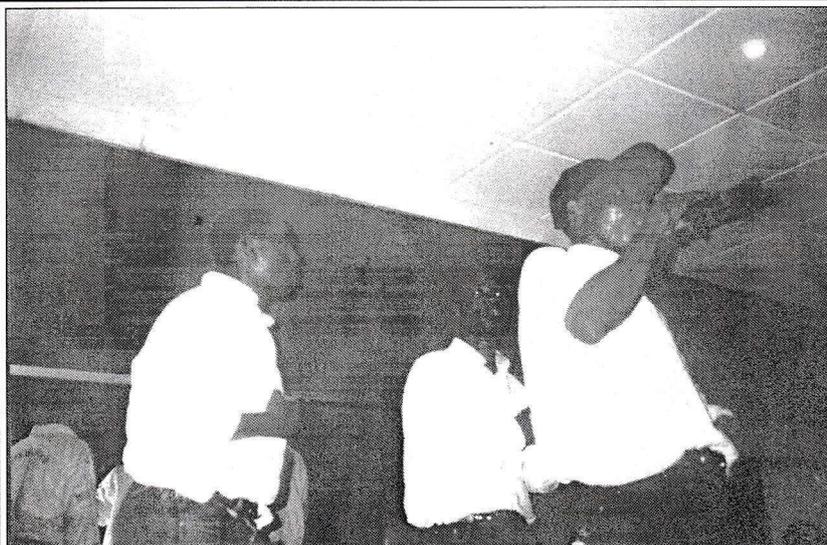
Attention ! Dorénavant, nous ne sommes plus des gaous en matière de spectacle. Les artistes doivent mériter les cachets qui leur sont offerts. ■



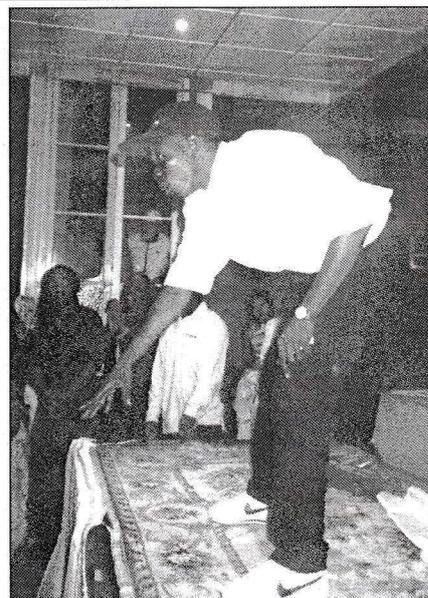
Une chorégraphie bienhuilée...



...anime les spectacles du groupe



C'est l'ensemble du groupe qui participe au spectacle bien rôdé



ASALFO sait faire vibrer le public en mettant en concurrence les filles et les garçons sur leur pouvoir de cotisation

Interview de MAGIC SYSTEM

Pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes de jeunes artistes ivoiriens dont la tranche d'âges ne dépasse pas trente ans. En ce qui me concerne ASALFO qui suis le lead vocal du groupe, je suis un jeune dioula, si vous voulez savoir.

Depuis combien de temps existe le groupe MAGIC SYSTEM ?

Le groupe existe depuis trois ans et nous avons toujours été quatre.

Un petit mot au sujet de vos sources d'inspiration.

(Rires...) Nous racontons ce que les gens vivent au quotidien: la jalousie, l'hypocrisie, la malhonnêteté, la méchanceté, etc., toute la réalité de la vie en quelque sorte.

Qu'est-ce que c'est qu'un gaou ?

(Rires...) Un gaou est une personne qui est un peu naïve, quelqu'un de pas cool qui est facile à " doubler " comme on dit au pays. Sinon pour vous qui vivez ici, on dira qu'un gaou est un paysan.

Est-ce une histoire vraie ?

C'est effectivement une histoire que j'ai vécue.

La situation actuelle de votre pays la Côte d'Ivoire pourrait être le sujet d'une prochaine chanson ?

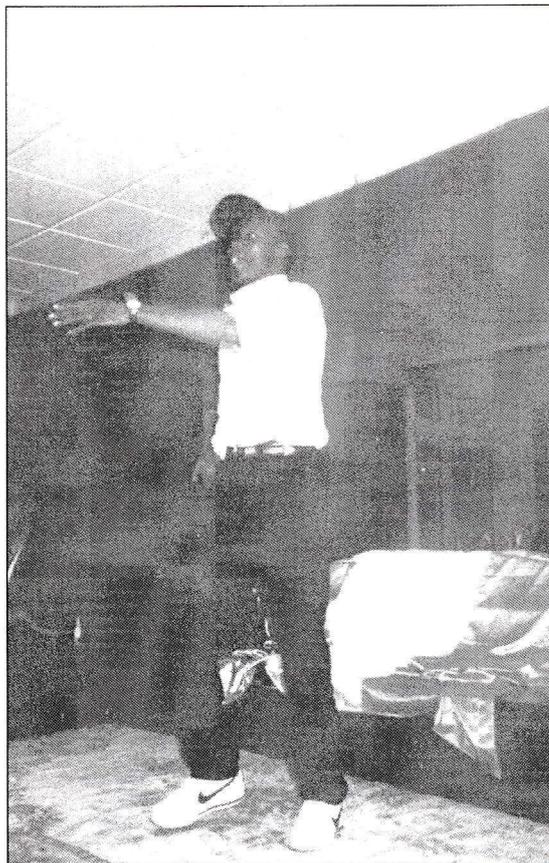
Pourquoi pas ? Nous sommes en train de travailler dessus. Vous verrez ça dans notre prochain album. Vous savez, c'est grâce à nous jeunes artistes de la nouvelle génération que les choses ont changé aujourd'hui au pays parce que nous racontons et dénonçons souvent les mauvais comportements de nos hommes politiques.

Parlez-nous un peu de cette fameuse rue Princesse à Yopougon (Abidjan), quelle est sa particularité ?

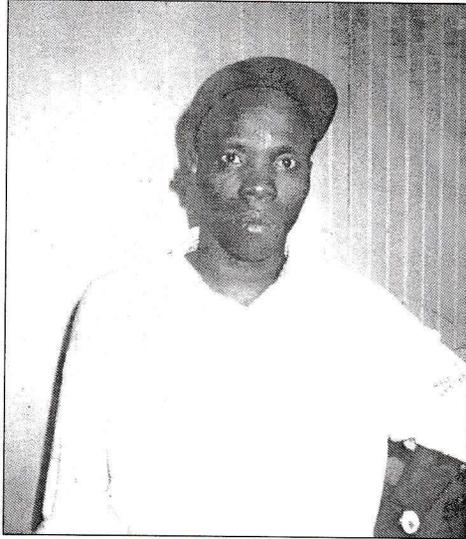
La rue Princesse à Abidjan est une rue qui est souvent fréquentée la nuit par les gens qui ne sont pas gaou c'est à dire des personnes qui sont très cool, qui aiment vivre puisque dans cette rue on trouve des maquis où on mange très bien en compagnie de charmantes gos (filles) qui sont très sympas. Mais attention, il faut que le portefeuille soit bien rempli. C'est une rue très mouvementée avec toute sorte de musique la nuit. Malheureusement

cette belle rue est aujourd'hui, peu fréquentée à cause des voyous qui se sont mis à agresser les visiteurs.

Vous êtes en ce moment en tournée en France grâce à votre succès phénoménal, comment pouvez-vous l'expli-



ASALFO, ici, en pleine action



Salif TRAORE alias ASALFO

nisme. On constate donc que toute l'Afrique peut s'unir, j'en profite pour remercier tous les Africains et en particulier les Ivoiriens qui nous ont vu naître.

Votre dernier album " Premier gaou " est classé number one dans tous les hit parade de la musique africaine sur les radios de la communauté ce qui signifie que votre dernier opus se vend très bien. Aujourd'hui, à combien peut-on estimer votre fortune ?

Nous n'avons pas encore fait le bilan mais je sais qu'au niveau de la Côte d'Ivoire nous avons déjà vendu 200.000 cassettes.

quer ?

Le succès s'explique par le soutien de tout un peuple et surtout celui de la communauté noire de France et la panafrica-

Ce qui donne droit à un disque d'or !

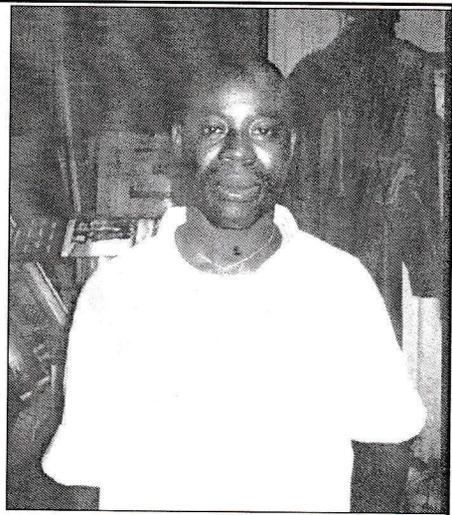
Si on vivait en Europe, on aurait eu un disque d'or mais malheureusement en Afrique ce prix n'est pas décerné.

Le prochain album de MAGIC SYSTEM, c'est pour quand ?

Actuellement nous en sommes à la finition et si tout se passe bien, les mélomanes pourront le découvrir à la fin de l'année.

Merci pour cette interview et à très bientôt pour le prochain opus !

Je remercie encore une fois toute la communauté africaine vivant en France. Merci mille fois pour votre soutien car sans vous nous ne serions pas aujourd'hui dans

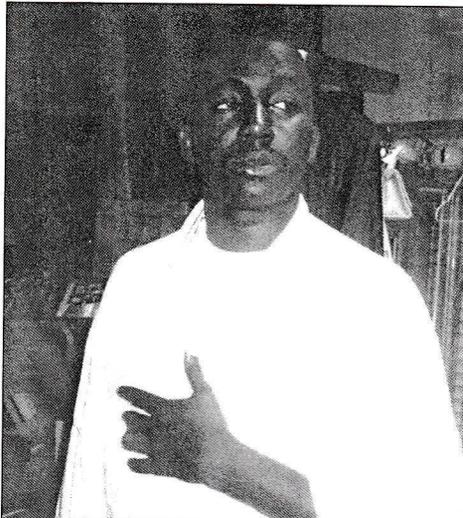


Narcisse GOUDE

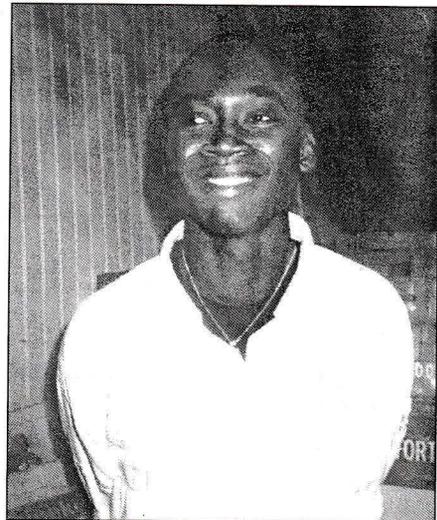
ce pays. ■

Propos recueillis par ZIM DIGBEU de RADIO SUN 101.5 F.M. (Lyon).

Bientôt, retrouvez dans KPAKPATO le TOP 10 Afrique-Antilles des albums les plus vendus.



Adama FANY alias MANADJA



Etienne BOUE BI alias TINO

BON ANNIVERSAIRE AU GRAND FRERE DESIRE

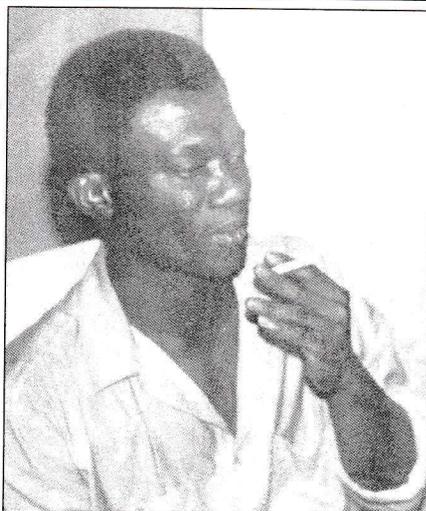
On aurait pu l'appeler Tonton notre grand frère à tous Désiré de Lyon car il vient de fêter le 17 mai 2000 ses cinquante ans.

Connu de tous pour sa gentillesse et sa disponibilité, Désiré GNABOUA est unanimement apprécié. Ayant le sens de la formule, il ne fait de différence d'âge, discutant aisément aussi bien avec ses petits

frères qu'avec les doyens.

Amateur de football, il est présent tous les samedis au parc de Parilly pour encadrer ses jeunes frères footballeurs, certains l'appellent même GOETHALS.

Tous nos voeux pour le prochain demi siècle. ■



DOMO-DOMINGUE vers le succès

Il s'appelle Dominique ASSOMOU mais son nom d'artiste est DOMO DOMINGUE, il est originaire de la Côte d'Ivoire. Nous l'avons rencontré afin de mieux le connaître.

Pouvez-vous présenter à nos lecteurs ?

Je m'appelle DOMO DOMINGUE. Je fais de la musique depuis déjà une quinzaine d'années. J'ai été membre de plusieurs groupe d'animation au pays tel que le groupe ABYKO que j'ai formé en 1984, ESPRIT GAZEUR et aussi le groupe d'animation des ELEPHANTS de CÔTE D'IVOIRE. J'ai aussi participé à la présélection de Podium en 1986 avec un orchestre de mon quartier à Abidjan, le FAKWE GROUPE. En 1993, j'ai mis sur pied mon propre groupe VCP (Vouloir C'est Pouvoir).

Quel est votre style musical ?

Je fais de la variété : slow et aussi de la musique africaine mélangée au funk tendant vers l'afrobeat.

Quel est votre instrument de prédilection ?

Je joue de la percussion, du tam-tam.

Vous chantez aussi ?

Je chante depuis les années 80. C'est aussi en participant à un concours comme Podium que j'ai pu me former. Je tiens à préciser que je n'aime pas trop le play-back car on ne fait pas trop attention à la voix, on danse seulement. Le vrai artiste c'est celui qui ne vibre que dans le live. J'adore le live.

Au niveau de la musique africaine, avez-vous un style particulier ?

La musique du terroir m'intéresse. Mon côté baoulé fait que je m'inspire beaucoup de ce style.

Tes chansons sont-elles à thème ?

Effectivement, je développe énormément l'histoire de la femme car je n'oublie pas que je suis né d'une mère. Je chante le côté positif comme le côté négatif de la femme.

Quelles sont tes références artistiques. ?

Avec mon groupe VCP, on a sorti un album en 1993 qui n'a pas trop marché en raison de la production qui n'était pas bonne. Le producteur n'a pas voulu mettre la main à la poche. Cela a fait qu'on ne nous a pas trop connu au pays.

Quels sont les objectifs que vous vous fixez ?

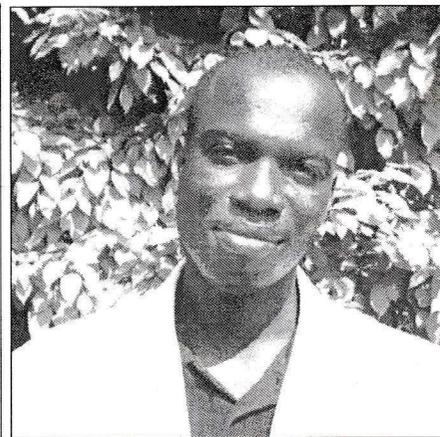
Dans l'immédiat, je souhaite faire un album en France. Je travaille, en ce moment, avec APPOLOSS qui sera mon arrangeur sur cette oeuvre parce qu'il connaît mon style. Je me fixe comme objectif l'an 2001 pour la sortie de cet album.

Que pensez-vous des succès des groupes comme MAGIC SYSTEM et ESPOIR 2000 qui ont dépassé les frontières de la Côte d'Ivoire ?

Je les remercie beaucoup car ils ont réussi à transférer l'ambiance facile du pays à l'extérieur. Lorsque nous animions avec ce type d'ambiance, on n'imaginait pas que cela aurait du succès. Mais ce que je peux leur reprocher c'est qu'ils prennent trop les thèmes de l'ambiance pour faire leurs chansons. Il arrivera un moment où l'inspiration de l'ambiance va disparaître et il faudra créer. Regardez Didier BILE, aujourd'hui, il est obligé de retourner au pays pour s'inspirer des morceaux d'ambiance pour faire ses chansons. Il y a des groupes zouglou que l'on n'entend plus car ils se sont trop basés sur les morceaux d'ambiance facile.

Qu'est-ce qui vous manque, aujourd'hui, pour exploser réellement ?

A mon niveau, il me faut un très bon producteur afin d'avoir une très bonne promotion. C'est le plus important car il ne suffit pas de faire un album pour le mettre sur le marché. Sans promotion, il reste dans les bacs. Un bon producteur, c'est aussi quelqu'un qui connaît la musique.



On remarque que certains artistes sont arrivés en France avec une étoile qui brillait mais en ce moment elle s'est un peu éteinte ?

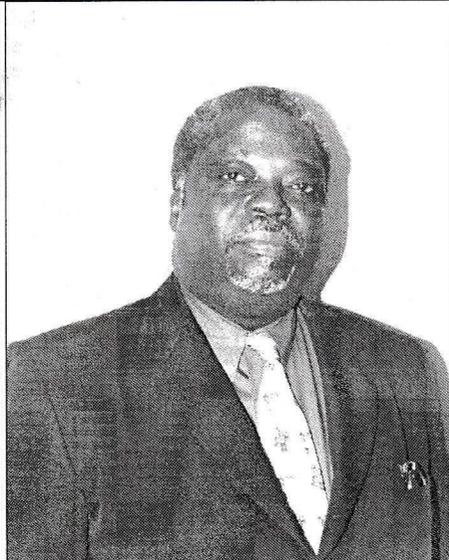
Il faut reconnaître qu'en France, ce n'est pas facile pour un Africain de percer. En analysant on remarque qu'ici ils n'apprécient que le djembé, la percussion pure. Sinon la musique africaine ne leur dit rien. Il préfère le brut. Je pense qu'à la base nos frères qui sont ici ne sont pas de vrais musiciens. Leur but est souvent de sortir une cassette pour aller faire le malin au pays. Il y a eu un moment où certains artistes allaient en vacances en Côte d'Ivoire pour nous mentir sur leurs exploits en France alors que c'était faux.

Quels sont les artistes qui sont tes modèles ?

Il y a d'abord BAILLY Spinto car il a une voix qui fait ressentir la pitié, l'émotion. Même lorsqu'on est énervé, il suffit de l'écouter pour se calmer. J'admire aussi MEIWAY car je l'ai vu commencer à Podium et on peut maintenant constater son évolution. John YALLEY m'impressionne car il s'est beaucoup battu sans jamais se décourager. En 1987, il a participé au concert de la paix où il s'est fait huer. Aujourd'hui, il chante les même morceaux et le public apprécie, les femmes en particulier.

C. OFFOSE

POLITIQUE



Nicolas DIOULO est le frère d'Emanuel DIOULO, il est aujourd'hui, candidat déclaré à la

N. DIOULO 40 ans, une seule voix

que je sois sympathisant du PDCI-RDA, ma candidature se situe au dessus des partis. Car c'est un contrat que je sollicite auprès du peuple ivoirien. Elle est également une rupture avec les pratiques du passé que vous connaissez. (...) Vous avez le droit de prendre votre décision en toute clarté et en toute connaissance de cause, parce que ce sera votre droit à l'auto-détermination contre l'infamie (...). Ma candidature sera le symbole de l'unité de la Côte d'Ivoire".

Nicolas DIOULO est depuis plus de 30 ans à l'UNESCO, il est âgé de 58 ans, ma-

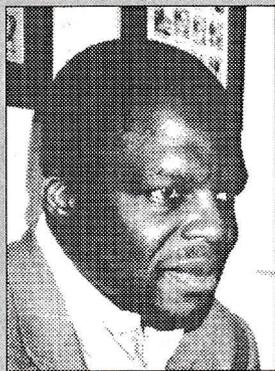
rié et père de 3 enfants.

Il situe sa candidature dans une stratégie dont les objectifs sont éventuellement, la Mairie du Plateau, l'Hôtel de ville d'Abidjan et les législatives dans la circonscription du Plateau.

M. DIOULO n'oublie pas ses compatriotes de l'Hexagone, c'est ainsi qu'il sera présent à un grand meeting à la mi-juin 2000 du côté de LA PLAINE SAINT DENIS en région parisienne. ■

V.ACHY

Nicolas DIOULO a l'ambition d'être Président de la République de Côte d'Ivoire. Il déclarait lors d'une réunion publique : "Bien



TASS

SITUE SON

C A F R A I C A N I S M E
C A F R A I C A N I S M E

CÔTE D'IVOIRE : LA DEUXIÈME INDÉPENDANCE

Depuis des années, notre jeune pays n'a cessé de lutter tel Don Quichotte contre le moulin :

Ce fut d'abord le père fondateur en personne qui pour refuser la Fédération du Mali avec le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire, a sorti cette phrase mémorable : " je ne veux pas que mon pays serve de vache à lait aux pays de l'Afrique de l'Ouest ". Cette phrase sonna l'aventure solitaire de la Côte d'Ivoire et HOUPHOUËT BOIGNY devint l'auteur solitaire de la balkanisation de l'Afrique.

Le Sénégal et le Mali scellèrent leur union. Par la suite, l'union ne résista pas au temps et l'aventure solitaire des Ivoiriens se transforma rapidement en une aventure commune car pour n'avoir pas participé à l'aventure commune avec SENGHOR et MODIBO, la Côte d'Ivoire a reçu sur son sol plus de ressortissants maliens et sénégalais que réciproquement.

Aujourd'hui, elle héberge encore plus de 30% de non-nationaux sur son sol et est devenue seule, la vitrine du panafricanisme.

Pas un seul gouvernement n'a été formé sans la présence de nos nouveaux compatriotes et cela jusqu'au point culminant avec la création d'un portefeuille de Premier ministre qui allait une fois de plus échoir à quelqu'un que l'on soupçonne de venir d'ailleurs et cela au

grand dam de l'élite nationale qui pour se consoler bénéficiait des largesses du père de la nation.

Ce grand traumatisme infligé au pays par celui que tout le monde considère comme le " sage d'Afrique " porte, aujourd'hui, ses fruits avec un réveil aussi brutal que pénible du nationalisme.

Les questions qui, il y a peu,

Avec la paupérisation des masses, la surpopulation des villes et la promiscuité que cela entraîne, la question des non-nationaux ne se pose plus en terme de xénophobie mais plutôt de survie de la

amusaient les Ivoiriens le sont moins aujourd'hui.

Avec la paupérisation des masses, la surpopulation des villes et la promiscuité que cela entraîne, la question des non-nationaux ne se pose plus en terme de **xénophobie** mais plutôt de survie de la nation ivoirienne. Elle est devenue un **problème de société** exacerbée, il faut le dire, par le multipartisme et la naissance du RDR avec à sa tête

un certain Alassane D. OUATTARA.

Les Ivoiriens sont pris à leur propre piège et il va falloir rapidement en sortir pour redonner au pays sa place dans le concert des nations.

Les difficultés récentes rencontrées par la commission constitutionnelle pour asseoir un texte consensuel, montrent que la question a largement dépassé le coeur et s'attaque maintenant à la raison. Les Ivoiriens disent partout qu'en période de mondialisation où tout échappe aux nationaux, le sentiment d'avoir à la tête de son pays quelqu'un du terroir n'est plus tout compte fait un non sens.

Ce n'est ni la formule irresponsable de Faustin KOUAME ni les réactions démagogiques de ceux qui combattent l'ivoirité qui feront que les Ivoiriens ne sauront pas, le moment venu, de quel côté se trouvent leurs intérêts.

Les pages de l'histoire que nous impose le C.N.S.P. doivent en tenir compte car si notre première indépendance a été formelle en transformant notre soumission coloniale en une soumission économique ; nous sommes désormais maître de notre destin et devons saisir la balle au bond du " désengagement de la France " pour asseoir définitivement un texte qui pose les garde fous de l'indépendance économiques et politique de la Côte d'Ivoire.

A bientôt. ■

SEPTIEME TOURNOI DE FOOTBALL

organisé par KPAKPATO

samedi 24 juin 2000 à partir de 13H 00

REGARDS

CROISES

Côte d'Ivoire : RALLIEMENT OBJECTIF ou RETOURNEMENT DE VESTE ?

Tous les Ivoiriens même les plus révérencieux des principes institutionnels et de la bonne marche du processus démocratique ont, à n'en point douter, encensé de quelque manière que ce fût la prise du pouvoir par GUEÏ et ses mutins. La Côte d'Ivoire dans toutes ses composantes s'est inclinée en réprimant l'émergence de quelques velléités vacillantes.

Que des partisans du président déchu reconnaissent leur défaite et épargnent un bain de sang au pays passe encore, et nous leur en savons gré ; mais de là à se dresser contre celui dont ils ont été très longtemps, pour certains, les proches collaborateurs voire les conseillers pour des décisions les plus hautes, il y a un gouffre. Nous voyons là le visage d'un retournement des plus spectaculaires dignes des plus grands voltigeurs. N'est-ce pas là une forme de prostitution ?

Toute la garde rapprochée de GUEÏ, à en croire les nominations à tour de bras qui ont cours tous les mercredis au conseil des ministres, est constituée d'anciens lieutenants et intimes compagnons de BEDIE. Le Général-président de transition peut-il faire confiance à des gens qui n'ont aucun scrupule à renier publiquement celui dont ils ont eux-mêmes défendu avec hargne

et arrogance les actes répréhensibles et qu'ils ont porté aux nues ? Certains sont passés maître dans l'art du "retournement de veste" et donneraient même des leçons au saint homme Juda, apôtre du Christ.

Comment peut-on accorder du crédit à des personnes qui, sans aucune autre forme de procès, font volte face vis à vis d'un chef qui leur a confié des secrets et même sa vie

Des politicards de bas étage se faisaient déjà appeler "Cube Maggi" le fameux bouillon nécessaire à l'aromatisation de tous les mets : cela présageait à n'en point douter ce qui arrive aujourd'hui. Ils justifient plus que jamais leur nom dans cet exercice plutôt dévalorisant. Ils sont d'ailleurs les biens nommés puisqu'ils mangent à tous les râteliers. Ces PDCI pur sucre qui se transforment rapidement comme il se doit en RDR de la première heure exaspèrent plus d'un. Signalons que cela manque d'élégance pour qui tient à sa dignité.

Ceux-là mêmes qui géraient l'inaccessibilité de BEDIE et qui lui tenaient compagnie au cours des soirées mondaines dans des salons feutrés où coulait le champagne et circulaient des liasses de billets de banque, cette conjuration de batraciens paisibles, de camé-

léons somnolents se dressent aujourd'hui en donneurs de leçons et roulent pour "l'usurpateur".

Il est vrai que l'argent n'a pas d'odeur comme dit l'adage et que la dignité n'a de sens que pour ceux

qui jouissent d'une noblesse d'esprit mais...

Le général GUEÏ est sans nul doute conscient de la présence de ces hyènes qui construisent leurs fortunes sur les ruines de leurs compagnons, fussent-ils les plus proches...

Le bon sens et une certaine déontologie devraient les conduire à refuser cette attitude peu reluisante en concédant leur défaite et les désaveux de leur politique suicidaire pour le pays. Si l'argent fait le bonheur pour ceux-là, le regard extérieur les blâme. Comme des arrivistes sans scrupule, leur parole n'a de valeur que pour qui veut bien la prendre en compte.

Si les conseillers d'hier de M. BEDIE sont au-

jourd'hui les thuriféraires les plus zélés de GUEÏ, nous sommes en droit de nous interroger sérieusement sur leur compétence et leur probité. Pensent-ils avoir raison de GUEÏ ou sont-ils vraiment des renégats et des faux dévots ou encore plus prosaïquement, des traîtres ? La question reste entière. Mais qu'ils sachent que l'homme n'a pas encore dit son dernier mot puisqu'il vient d'être reconduit à la tête de son parti en vue des prochaines consultations. Comme le phénix, ne va-t-il pas renaître de ses cendres ? ?

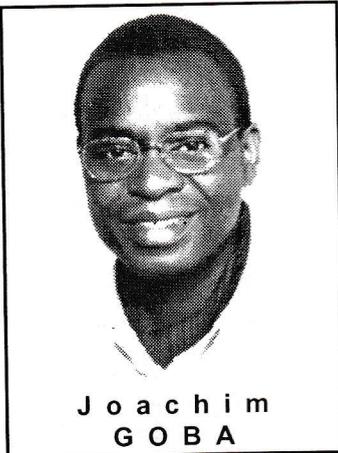
Le comportement de ces personnes certes respectables, laisse perplexe puisque nul à cette heure n'est capable de savoir s'ils sont porteurs d'un projet de société ou uniquement soucieux du remplissage d'un portefeuille plus que jamais avide des deniers publics.

Si ADO n'était pas candidat à l'investiture suprême, ce qui est d'ailleurs plausible, les néo RDR et ex PDCI vont ils demander rémission ? ? Enfin bref...

Le grand lifting promis par GUEÏ passe par l'élagage de ces branches parasites et le renouvellement des hommes parce qu'il est très difficile de faire du neuf avec du vieux.

"A vin nouveau, outres neuves" !!!

Qu'il vous souvienne que "premier gaou n'est pas gaou ? C'est deuxième gaou qui est gnata..." dit la chanson. ■



Joachim GOBA

ABONNEZ-VOUS A

KPAKPATO



Décès

Les enfants Céline ZADI à Lyon, Luc, Ernest Carole et Mathurin ZADI vivant en Côte d'Ivoire, la famille Dieudonné AGUI, la famille Antoine BAI, la famille Gerges BAI, la communauté BETE de Lyon ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père, oncle et ami

Paul ZADI BADA

Décès survenu le 13 avril 2000 à son domicile à Vénissieux (69).

[ZADI EST MORT : Quand ? Je ne sais pas. Découvert quelques jours après son décès, on réalise qu'il est parti foudroyé par une hémorragie cérébrale.

Avec cette disparition, c'est chacun de nous qui meurt un peu. Dans les méandres de notre isolement que confère notre choix pour la Liberté et la Démocratie en Côte d'Ivoire, la mort dans la solitude et la discrétion correspond bien au personnage.

Pour ZADI BADA, ce personnage aussi discret qu'attachant dont j'ai fait la connaissance au cours de nos multiples quêtes pour la Liberté et la Démocratie en Côte d'Ivoire, la mort dans la solitude et la discrétion correspond bien au personnage. Il n'a jamais fait partie d'aucun cercle, car il aimait simplement le silence et la liberté. Parti seul comme il est venu, la tristesse nous envahit.

Mystérieux à ses derniers jours, il semblait avoir fait une croix sur le plancher des vaches. Il discutait volontiers de sorcellerie, de mystère, de voyance, bref de métaphysique, comme pour retrouver ses origines faisant de son séjour dans le pays de Descartes une parenthèse.

PAIX A SON AME. Tassj

Naissance

Félicitations aux parents de

Yohan DAGO

qui est né le 8 mai 200 à 23H 45 à l'Hôtel Dieu de Lyon

Offre de service

Mister ZIM DIGBEU, célèbre animateur de Radio SUN à Lyon, souhaite lors de son séjour en Côte d'Ivoire au mois d'août 2000 animer sur une radio en Côte d'Ivoire Contacter KPAKPATO

POURQUOI LA CIRAL DOIT VIVRE

par Alexis SIHA *

Les ivoiriens et ivoiriennes de Rhône Alpes doivent s'interroger aujourd'hui sur le devenir de leur association dénommée CIRAL.

En effet, on est en droit de se demander ce que devient cette association qui a suscité tant d'engouement, tant de passion, tant d'espoir au sein de notre communauté.

Comment peut-on expliquer que deux ans après la fin du mandat du président sortant et de son conseil d'administration (mandat expiré en juin 1998) qu'aucune élection n'ait eu lieu conformément aux statuts et au règlement intérieur? C'est vrai que deux tentatives d'organisation des élections ont été mises en oeuvre ; une le 6 juillet 98 et l'autre le 26 juin 99.

Les mêmes causes donnant les mêmes effets, ces deux tentatives se sont soldées naturellement par des échecs.

Nous n'entendons pas faire le procès de quiconque à travers ces lignes mais, il faut reconnaître que les commissions électorales censées organiser ces élections et le président

sortant de la CIRAL n'ont pas fait preuve d'humilité et de sagesse.

C'est ainsi que de notre point de vue la CIRAL, a commencé à sombrer. Est-ce pour autant une fatalité?

Nous ne le pensons guère eu égard à la place que cette association a occupé dans la vie de notre communauté pour preuve de son importance, elle fut reconnue et appréciée en son temps au sommet de l'état ivoirien.

Voici pourquoi la CIRAL doit vivre et nous en appelons à tous les compatriotes pour que la CIRAL sorte de la morosité.

Pour notre part, nous sommes prêts à y contribuer car ce serait porter une responsabilité historique devant l'histoire de notre pays que d'accepter cette situation.

Vive la CIRAL. ■

(* a été candidat à la présidence de la CIRAL (Communauté des Ivoiriens de Rhône Alpes))

BEDIE doit rentrer au pays

par Pierre AKA BEDA (Paris)

Je souhaiterais à travers les colonnes du journal KPAKPATO faire part aux uns et autres d'une de mes réflexions sur la Côte d'Ivoire notre cher et beau pays.

C'est simplement sur le sujet des conséquences du coup d'Etat que j'élaborerais mon analyse.

De prime abord, il est impératif de préciser que je ne roule pour aucun camp mais je privilégie l'apaisement et une Côte d'Ivoire réconciliée avec elle-même.

Au lendemain du coup d'Etat, le Président déchu H. K. BEDIE quittait la Côte d'Ivoire humilié.

Le Général GUEÏ, homme fort du pays, affirmait être venu "pour balayer la maison à la demande des Ivoiriens, organiser des élections justes et transparentes avec une nouvelle constitution abrogeant celle qui était faite sur mesure pour un seul homme".

Cinq mois après permettez que je m'interroge ?

Où en est la Côte d'Ivoire ?

Les caisses ivoiriennes qui étaient vides payent les fonctionnaires tous les mois.

La nouvelle constitution qui devait remplacer l'ancienne qui était sur mesure pour le Président BEDIE empêchant la candidature d'A. OUATTARA élimine toujours celui-ci.

Un gouvernement de transition, dissout puis remplacé par un autre, joue les chaises musicales. En effet, le PDCI a pris la place du RDR en son sein.

La Côte d'Ivoire comme le disent les Ivoiriens doit regarder "devant".

H.K. BEDIE doit rentrer au pays. Cela doit être sa volonté mais cela doit aussi être facilité par le Général GUEÏ qui doit arrêter de le diaboliser. BEDIE n'a exercé le pouvoir que pendant 7 ans. Tout ce qui lui est reproché (corruption, détournements, problème de l'école...) n'a pas commencé que sous son règne.

De plus, c'est aux Ivoiriens de faire son procès comme dans toute démocratie en le condamnant dans des "élections justes et transparentes".

L'échiquier politique ivoirien a besoin de tous ses talents, bon comme mauvais c'est au peuple de faire le bon choix.

Avant décembre 1999, c'était A. OUATTARA qui était diabolisé comme avant lui L. GBAGBO. Aujourd'hui, c'est H.K. BEDIE. Tous ces prétendants, ont le bénéfice d'avoir connu l'humiliation. ■

Chers lecteurs,

Cette rubrique est la vôtre, écrivez-nous afin que nous publions votre article

(Nous souhaitons recevoir vos points de vue s'ils n'excèdent pas 900 mots.)

Les articles publiés n'engagent pas la rédaction mais leurs auteurs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 23 juillet 2000, les Ivoiriens sont appelés à se prononcer par un référendum sur la nouvelle Constitution qui comporte 133 articles. Nous vous proposons dans ce qui suit le TITRE III qui

nous paraît porter le plus de changement. A vos analyses. (Extraits de l'édition spéciale n°5 du Journal Officiel du 06/05/2000)

TITRE III : DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DU GOUVERNEMENT

→ Art. 34 - Le président de la République est le chef de l'Etat. Il incarne l'unité nationale. Il veille au respect de la Constitution. Il assure la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des engagements internationaux.

→ Art. 35 - Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois.

Le candidat à l'élection présidentielle doit être âgé de quarante ans au moins et soixante quinze ans au plus.

Il doit être ivoirien d'origine, né de père ou de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine.

Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne.

Il ne doit s'être jamais prévalu d'une autre nationalité.

Il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire de façon continue pendant cinq années précédant la date des élections et avoir totalisé dix ans de présence effective.

L'obligation de résidence indiquée au présent article ne s'applique pas aux membres des représentations diplomatiques et consulaires, aux personnes désignées par l'Etat pour occuper un poste ou accomplir une mission à l'étranger, aux fonctionnaires internationaux et aux exilés politiques.

Le candidat à la présidence de la République doit présenter un état complet de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois médecins désignés par le Conseil constitutionnel sur une liste proposée par le Conseil de l'Ordre des médecins. Ces trois médecins doivent prêter serment devant le Conseil constitutionnel.

Il doit être de bonne moralité et d'une grande probité. Il doit déclarer son patrimoine et en justifier l'origine.

→ Art. 36 - L'élection du président de la République est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue, il est procédé à un second tour, quinze jours après la proclamation des résultats du premier tour. Seuls peuvent s'y présenter les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour. La convocation des électeurs est faite par décret en Conseil des ministres. Le premier tour du scrutin a lieu dans le courant du mois d'octobre de la cinquième année du mandat du président de la République.

→ Art. 37 - Si, dans les sept jours précédant la date limite du dépôt de présentation des candidatures, une des personnes ayant, moins de trente jours avant cette date, annoncé publiquement sa décision d'être candidate, décède ou se trouve empêché, le conseil constitutionnel peut décider du report de l'élection.

Si avant le premier tour, un des candidats

décède ou se trouve empêché, le Conseil constitutionnel prononce le report de l'élection. En cas de décès ou d'empêchement de l'un des deux candidats arrivés en tête à l'issue du premier tour, le Conseil constitutionnel décide de la reprise de l'ensemble des opérations électorales.

→ Art. 38 - En cas d'événements ou de circonstances graves, notamment d'atteinte à l'intégrité du territoire, ou de catastrophes naturelles rendant impossible le déroulement normal des élections ou la proclamation des résultats, le président de la Commission chargée des élections saisit immédiatement le Conseil constitutionnel aux fins de constatation de cette situation. Le Conseil constitutionnel décide dans les vingt quatre heures, de l'arrêt ou de la poursuite des opérations électorales ou de suspendre la proclamation des résultats. Le président de la République en informe la Nation par message. Il demeure en fonction.

Dans le cas où le Conseil constitutionnel ordonne l'arrêt des opérations électorales ou décide de la suspension de la proclamation des résultats, la Commission chargée des élections établit et lui communique quotidiennement un état de l'évolution de la situation. Lorsque le Conseil constitutionnel constate la cessation de ces événements ou de ces circonstances graves, il fixe un nouveau délai qui ne peut excéder trente jours pour la proclamation des résultats et quatre vingt dix jours pour la tenue des élections.

→ Art. 39 - Les pouvoirs du président de la République en exercice expirent à la date de prise de fonction du président élu, laquelle a lieu dès la prestation de serment. Dans les quarante huit heures de la proclamation définitive des résultats, le président de la République élu prête serment devant le Conseil constitutionnel réuni en audience solennelle.

La formule du serment est :

" Devant le peuple souverain de Côte d'Ivoire, je jure solennellement et sur l'honneur de respecter et de défendre fidèlement la Constitution, de protéger les Droits et libertés des citoyens, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Que le peuple me retire sa confiance et que je subisse la rigueur des lois, si je trahis mon serment ".

→ Art. 40 - En cas de vacance de la présidence de la République par décès, démission, empêchement absolu, l'intérim du président de la République est assuré par le président de l'Assemblée nationale, pour une période de quarante cinq jours à quatre vingt dix jours au cours de laquelle il fait procéder à l'élection du nouveau président de la République.

L'empêchement absolu est constaté sans

délai par le Conseil constitutionnel saisi à cette fin par une requête du gouvernement, approuvée à la majorité de ses membres. Les dispositions des alinéas premier et 5 de l'article 38 s'appliquent en cas d'intérim.

Le président de l'Assemblée nationale, assurant l'intérim du président de la République ne peut faire usage des articles 41 alinéas 2 et 4, 43 et 124 de la Constitution.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement absolu du président de l'Assemblée nationale, alors que survient la vacance de la République, l'intérim du président de la République est assuré, dans les mêmes conditions, par le Premier vice-président de l'Assemblée nationale.

→ Art. 41 - Le président de la République est détenteur exclusif du pouvoir exécutif. Il nomme le Premier ministre chef du gouvernement qui est responsable devant lui. Il met fin à ses fonctions. Le Premier ministre anime et coordonne l'action gouvernementale. Sur proposition du Premier ministre, le président de la République nomme les autres membres du gouvernement et détermine leurs attributions. Il met fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions.

→ Art. 42 - Le président de la République a l'initiative des lois, concurremment avec les membres de l'Assemblée nationale. Il assure la promulgation des lois dans les quinze jours qui suivent la transmission qui lui est faite par le président de l'Assemblée nationale. Ce délai est réduit à cinq jours en cas d'urgence.

Une loi non promulguée par le président de la République jusqu'à l'expiration des délais prévus au présent article est déclarée exécutoire par le Conseil constitutionnel saisi par le président de l'Assemblée nationale, si elle est conforme à la Constitution.

Le président de la République peut, avant l'expiration de ces délais, demander à l'Assemblée nationale une seconde délibération de la loi ou de certains de ses articles. Cette seconde délibération ne peut être refusée.

Il peut également, dans les mêmes délais, demander et obtenir de plein droit que cette délibération n'ait lieu que lors de la session ordinaire suivant la session au cours de laquelle le texte a été adopté en première lecture.

Le vote pour cette seconde délibération est acquis à la majorité des deux tiers des membres présents de l'Assemblée nationale.

→ Art. 43 - Le président de la République, après consultation du bureau de l'Assemblée nationale, peut soumettre au référendum tout texte ou toute question qui lui paraît devoir exiger la consultation directe du peuple. Lorsque le référendum a conclu à l'adoption du texte, le président de la République le

(Suite page 15)

(Suite de la page 14)

promulgue dans les délais prévus à l'article précédent.

→ Art. 44. - Le président de la République assure l'exécution des lois et des décisions de justice. Il prend les règlements applicables à l'ensemble du territoire de la République.

→ Art. 45. - Le président de la République accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères ; les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

→ Art. 46. - Le président de la République est le chef de l'administration. Il nomme aux emplois civils et militaires.

→ Art. 47. - Le président de la République est le chef suprême des armées. Il préside le Conseil supérieur de la Défense.

→ Art. 48. - Lorsque les institutions de la République, ; l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate, et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exceptionnelles exigées par ces circonstances après consultation obligatoire du président de l'Assemblée nationale et de celui du Conseil constitutionnel. Il en informe la Nation par message. L'Assemblée nationale se réunit de plein droit.

→ Art. 49. - Le président de la République a le droit de faire grâce.

→ Art. 50. - Le président de la République détermine et conduit la politique de la Nation.

→ Art. 51. - Le président de la République préside le Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres délibère obligatoirement :

- Des décisions déterminant la politique générale de l'Etat ;
- Des projets de lois, d'ordonnances et des décrets réglementaires ;

- Des nominations aux emplois supérieurs de l'Etat, dont la liste est établie par la loi.

→ Art. 52. - Les projets de loi, d'ordonnance et de décret réglementaire peuvent être soumis au Conseil constitutionnel pour avis, avant d'être examinés en Conseil des ministres.

→ Art. 53. - Le président de la République peut, par décret, déléguer certains de ses pouvoirs aux membres du gouvernement.

Le Premier ministre supplée le président de la République lorsque celui-ci est hors du territoire national. Dans ce cas, le président de la République peut, par décret, lui déléguer la présidence du Conseil des ministres, sur un ordre du jour précis.

Le président de la République peut déléguer, par décret, certains de ses pouvoirs au Premier ministre ou au membre du gouvernement qui assure l'intérim de celui-ci. Cette délégation de pouvoirs doit être limitée dans le temps et porter sur une matière ou un objet précis.

→ Art. 54. - Les fonctions de président de la République sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, de tout emploi public, de toute activité professionnelle et de toute fonction de dirigeant de parti politique.

→ Art. 55. - Lors de son entrée en fonction et à la fin de celle-ci, le président de la République est tenu de produire une déclaration authentique de son patrimoine devant la Cour des Comptes. Durant l'exercice de ses fonctions, le président de la République ne peut, par lui-même, ni par personne interposée, rien acquérir ou louer qui appartienne au domaine de l'Etat et des collectivités publiques, sauf autorisation préalable de la Cour des comptes dans les conditions fixées par la loi.

Le président de la République ne peut soumissionner aux marchés de l'Etat et des collectivités publiques.

→ Art. 56. - Les fonctions de membres du gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout emploi et de toute activité professionnelle. Le parlementaire nommé membre du gouvernement ne peut siéger à l'Assemblée nationale, pendant la durée de ses fonctions ministérielles. Les dispositions des alinéas 2 et 3 de l'article précédent s'appliquent aux membres du gouvernement pendant la durée de leurs fonctions.

→ Art. 57. - Le président de la République communique avec l'Assemblée nationale, soit directement, soit par messages qu'il fait lire par le président de l'Assemblée nationale.

Ces communications ne donnent lieu à aucun débat. ■

KPAKPATO

SANS PAYER

mais qui vous a envoyé même

TIERCE GAGNANT. On raconte qu'il y a un gars qui s'est fait chasser par sa femme sur les conseils avertis des membres de son ethnie. Pourtant le frère avait beaucoup d'enfants avec la dame. Chance pour lui, il a gagné au tiercé et avec ça, il a acheté une belle voiture. Donc quand il vient voir la femme pour prendre ses enfants, la go regrette. On n'a pas dit que c'est premier gaou qui est gaou !!!

COMITE GUEÏ. Les Ivoiriens sont fatigués quoi ! Après avoir créé des milliers de club de soutien à BEDIE, aujourd'hui, ils se lancent dans un soutien "indéfectible" au nouvel homme fort. Donc quand tu es au pouvoir, c'est pour toi qui est bon après c'est pour l'autre. Si par hasard, BEDIE revient au pouvoir, ils vont faire quoi ? On se connaît...

LE VILLAGE MURE. Le célèbre lieu de retrouvailles des viveurs de Paris a été muré sur arrêté préfectoral. C'est pas la honte ça ! Mais connaissant le grand frère VAÏ, y-a foï, son coin va rouvrir sinon les gars sont foutus !!!

CÔTE D'IVOIRE UNIE OU DESUNIE ? Les Ivoiriens de Lyon qui aiment leur pays ont participé nombreux à la manifestation "Côte d'Ivoire unie". Tous avaient l'impression de participer à la réconciliation de leur pays au lendemain du coup d'Etat. Mais très vite les uns et les autres ont déchanté, s'accusant mutuellement de détournement d'objectif. On parle dans les chaumières de réussite du GBAGBOTHON au

détriment du ADOTHON. Les gars dans affaire de politique là, il ne faut pas manger sur le dos des autres sinon, tu vas perdre...

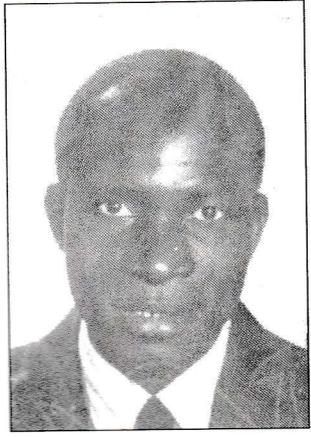
ARTISTE FANTÔMAS. Une célèbre danseuse de mapouka a trouvé sa spécialité : faire faux bond aux organisateurs de spectacles. Les gars mettent son nom et sa photo sur les affiches mais le jour du show, point d'artiste. "J'ai vu fantomas, il a fui, il a fui..." dit la chanson donc les gars sont obligés de faire avec pour ne pas recevoir bouteilles sur la tête...

ARTICLE PINOCHET. Dans le projet de Constitution soumis à référendum le 23 juillet 2000, il y a un article qui fait sourire, c'est l'article 132 qui accorde l'immunité civile et pénale à ceux qui ont participé au coup d'Etat du 24 décembre. C'est pas affaire ça. Donc quand tu fais coup d'Etat, tu fais tout pour que ton affaire soit protégée. C'est pas ce que PINOCHET a fait au Chili ! Les gars, il n'y a pas besoin de tout ça puisque tout le monde dit que le coup d'Etat a été fait sans "effusion"...

PDCI RETOUR A L'OFFENSIVE. La politique est vraiment l'art de retourner sa veste. Il y a quelques mois, les plus ardents militants du PDCI se cachaient mais aujourd'hui, chacun sort de son trou. On a même entendu "maintenant on passe à l'offensive !". Comme si le peuple voulait encore d'eux. Avant de passer à l'offensive, il faut réfléchir un peu quoi !!!

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

par Bruno GUYE



I N T E R N E T

POURQUOI LE CHOIX DE LA RUBRIQUE ?

observations me permettront d'améliorer la qualité de cette rubrique.

durant, les articles se sont succédés à un rythme effréné. Le grand public a alors compris l'intérêt. L'engouement a été au-delà de toutes les espérances.

Deux raisons essentielles :

Permettre à tous les lecteurs de KPAKPATO d'avoir un aperçu général et succinct sur l'ensemble des techniques de pointe sans avoir à lire des tonnes de pages de livres.

Faire partager une passion, et aussi favoriser chez certains un choix d'équipements : micro-ordinateurs, fax et/ou modems, multimédia, téléphonie, INTERNET, appareils photo, etc.

C'est pourquoi, je me ferai le plaisir tous les mois dans cette colonne de vous apporter des informations pertinentes et justes sur un thème relatif aux techniques de communication et d'information à la mode.

Je vous promets chers lecteurs et lectrices que je rechercherai toutes informations utiles et nécessaires là où je peux, (revues, livres et documents spécialisés) pour les décrypter afin de vous les fournir le plus simplement possible.

Je m'excuse pour ceux qui savent tout déjà, car je ne vous apporterai rien de nouveaux. Mais, il se peut que je sois le premier à recueillir l'information juste que vous ignorez. Celle qui vous facilitera la tâche dans le rapport que vous entretenez avec votre ordinateur, téléphone, caméra, etc..

Par ailleurs vos critiques et

wanadoo
Club Inernet
A O L
Liberty Surf

Pour ce numéro, je vous parlerai de l'INTERNET.

Le World Wild Web ou le Web (la toile d'araignée planétaire) s'intègre dans la vie quotidienne avec le foisonnement des sociétés de conception de logiciel qui créent des applications INTERNET utilisable par tous. Grâce à ces applications, INTERNET a connu en très peu de temps un essor considérable.

Aujourd'hui, le Net est devenu un lieu de rencontres et d'affaires pour de nombreuses personnes : particuliers, entrepreneurs, industriels, politiques ; Ecoles, universités, institutions religieuses, etc.,

Il existe plusieurs définition du mot INTERNET. Cette multiplicité sème une confusion dans l'esprit de beaucoup de gens.

ALORS QUE DIRE ?

Pour rafraîchir les mémoires, je dirai que l'INTERNET a été créé dans les années 60 par le complexe industriel-militaire américain dans le but de faciliter l'échange des données entres divers chercheurs qui travaillaient sur des projets militaires.

Trop longtemps préoccupée par la politique intérieure, la presse ne s'est pas tout de suite intéressée par cette révolution technique. La presse à commencer réellement à parler de l'INTERNET qu'à partir de 1993. Deux

DIFFERENCES ENTRE INTERNET ET LES SERVICES EN LIGNES

L'INTERNET est avant tout un réseau d'ordinateurs. Un est un système par lequel plusieurs ordinateurs sont

(Suite page 17)

(Suite de la page 16)

''reliés'' en vue de partager des informations. Il en existe des millions dans le monde, en particulier dans les entreprises et d'autres secteurs d'activités.

L'INTERNET est une autoroute publique accessible à tous avec ou sans abonnement.

Alors que les Services en ligne sont des routes privées réservées exclusivement aux privilégiés, personnes autorisées ou aux membres.

Par contre, si vous être membre d'un service en ligne, vous avez accès à l'INTERNET.

LES SERVICES EN LIGNES

Les services plus en vogue actuellement sont : AOL (America Online), CompuServe (bien qu'appartenant à AOL, le CompuServe fonctionne comme un service en ligne indépendant proposant un contenu plus orienté vers les professionnels) ; MSN (Microsoft Network), Prodigy, GENie, et les autres service de ce type sont différents de l'Internet.

Remarquons qu'aujourd'hui certaines parties de MSN sont ouvertes au public.

LES SERVICES DE L'INTERNET

Le courrier électronique (e-mail) : il est très utilisé actuellement. On parle de millions de messages quotidiens qui transitent autour du monde entre membre d'une même famille, amis et sociétés. L'intérêt est qu'on peut envoyer et recevoir des lettres, des documents, des images, des sons, des programmes, etc., le plus rapidement possible à moindre frais.

Discussion en direct : Les messages que vous tapez sont immédiatement transmis à votre ou vos correspondants. Une ou plusieurs personnes peuvent alors répondre en direct.

Téléphonie : Installez une carte son et un micro sur votre ordinateur et procurez-vous le logiciel approprié.

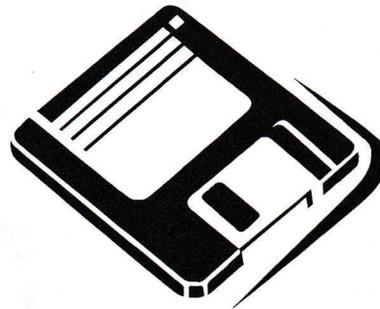
Vous pouvez alors entrer en communication vocale avec vos correspondants par l'intermédiaire de l'INTERNET quelque soit leur localisation géographique ; à condition d'avoir des installations compatibles. Le coût des communications est très bas (par 10FF/heure) mais le système a besoin encore des améliorations.

FTP (File Transfer Protocol) : protocole qui définit le transfert de fichiers d'un ordinateur vers un autre sur INTERNET. Le FTP donne accès à une bibliothèque de fichiers libres d'accès.

World Wide Web : le Web a été le véritable moteur de l'INTERNET. Les pages Web contiennent des images, des sons et des animations organisés sous forme de ''Hypertexte'' (liens permettant au lecteur de se déplacer entre différentes zones d'un document).

Telnet : Programme qui permet aux utilisateurs INTERNET de se connecter à des ordinateurs autres que leur hôte.

Groupe de nouvelles : est une aire dans laquelle les personnes qui ont un même intérêt ou une même passion peuvent déposer des messages publics, et engager ainsi des débats et des discussions. Il existe des groupes de nouvelles sur tous les sujets. Les noms des groupes sont hiérarchisés. Un groupe peut contenir un ou plusieurs sous-groupes. Les principaux services en ligne ont leur propre outil de lecture de nouvelles. Si vous utilisez les services d'un fournisseur d'accès, il se peut qu'il vous fournisse un outil de lecture. Si vous êtes à la recherche d'un lecteur de nouvelles, consultez les ''bibliothèques logicielles'' telles que



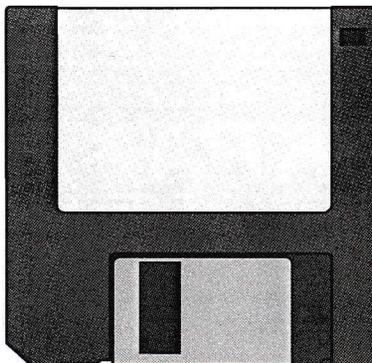
les BBS (Bulletin Board Systems) ou des forums chez compuserve...

Listes de diffusion : Liste d'adresses de messagerie à laquelle un message unique peut être envoyé en entrant un seul nom dans le champ A. Il désigne également un groupe de discussion basé sur une liste de diffusion. Chaque message envoyé au groupe est envoyé à tous les membres de la liste.

Le Push : c'est un programme qui récupère des données sur le Web de façon périodique et les affiche sur l'écran de l'ordinateur. Le programme push est une sorte de navigateur automatisé.

La prochaine fois, je vous parlerai de comment faire pour voyager aisément sur l'autoroute de l'information (INTERNET) : astuce, matériel, fonctionnement, etc.

RESTEZ BRANCHE ET ZEN.



LES KPEKPES

Comme ils le font depuis déjà un certain nombre d'années, nos deux gars se retrouvent et tentent de refaire le monde pour la énième fois.

Phil: En forme mon gars ? Qu'est-ce qu'il y a, on dirait que tu es fâché ?

Sosthène: Non ce n'est pas ça mais il y a une chose qui m'a énervé la dernière fois. Quand je vais te raconter, tu vas dire que tu es d'accord avec moi.

Phil: Donc tu vas me raconter parce que on dirait que ça t'a vraiment énervé. Il faut raconter alors.

Sosthène: C'est une histoire qui est simple. Tu es en drap que je cherche à déménager depuis.

Phil: Oui mais le problème est où ?

Sosthène: C'est que à chaque fois que je cherche un coin, il n'y a pas de problème quand je visite l'appart mais c'est après que je ne comprends plus rien.

Phil: C'est à dire ?

Sosthène: Je fais mon dossier pour que ça passe dans leur commission bidon là et puis c'est là que ça se gâte. On m'appelle pour me dire qu'il y a une foï, mon dossier n'est pas bon.

Phil: Alors toi tu penses que c'est quoi en réalité ?

Sosthène: Tu n'as pas vu ma peau. Mon gars dans ce pays là, on se connaît. On parle d'intégration mais dans la réalité, on sait qui est qui.

Phil: Un frère, avec ce que tu dis là, je comprends pourquoi tu es énervé mais comment on peut faire pour que ça change.

Sosthène: On dirait que je vais aller porter plainte

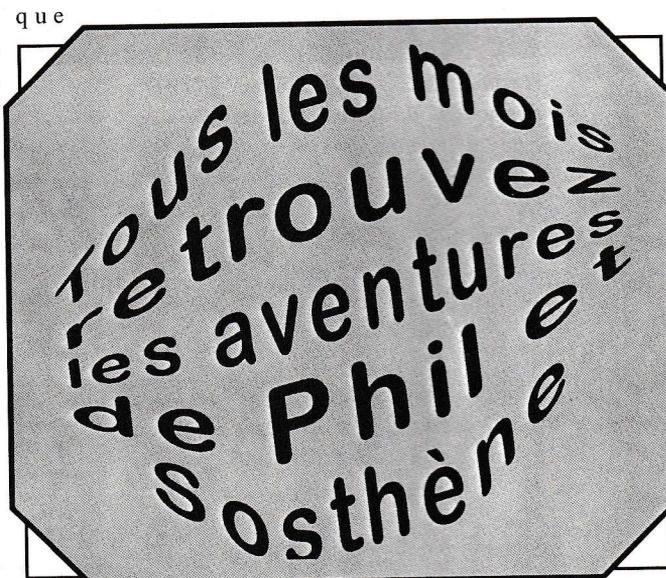
pour attitude discriminatoire comme eux-mêmes, ils disent.

Phil: Mais avant de te lancer dedans, il faut que tu es les preuves parce que sinon les gars vont te tourner. On connaît ça là, ils vont te dire qu'il y a des éléments du dossier qui ne sont pas bons et puis à la fin tu es cuit de la même façon.

Sosthène: Donc, on va laisser l'affaire comme ça ou bien je vais aller casser le coin ?

Phil: Toi-même, tu sais

que



Tous les mois
retrouvez
les aventures
de Phil et
Sosthène

l a violence ne mène pas quelque part mais si on réfléchit un peu on dirait qu'il y a une solution. Dans ce pays, on sait que si on a parlé de ton cas dans un journal, à la radio ou à la télé, on dirait que ton cacao va manger.

Sosthène: Mais tu penses que je suis puissant comment pour qu'on parle de moi

comme un grand type.

Phil: C'est pas ce que je veux dire mais on dirait que j'ai une idée. Tu connais SOS racisme non ?

Sosthène: Oui mais on dirait que tu es arrivé trop loin, un petit gars comme moi, tu penses que mon cas va les intéresser.

Phil: Ce n'est pas ça mais tu sais que on est en train de voir que dans ton cas là, c'est racisme non !

Sosthène: Oui mais ils vont faire comment.

Phil: Tu sais que les gars sont malins. Ils ont déjà piégé le grand Paris Saint Germain.

Sosthène: Comment ça ?

Phil: Tu sais au Parc des Princes, il y a une tribune où les grands racistes font la loi, les fachos. Ils ne veulent pas que

les Blacks ou les Arabes arrivent là-bas.

Sosthène: Oui, ça là on sait, et puis ?

Phil: Un frère mais c'est là qu'ils sont forts, ils ont demandé à un Black de se présenter là bas pour réserver une place, on lui a dit que c'était complet. En même temps, ils ont fait partir un White avec un huissier pour constater. En fait il restait de la place donc affaire était daille.

Sosthène: Et puis ?

Phil: Le PSG a demandé pardon et a dit qu'ils allaient s'arranger. Mon gars ce n'est pas fini. SOS racisme a piégé de la même manière des boîtes de nuit qui refusent du monde. Quand les Blacks ou les Arabes arrivent, on dit qu'il faut être habitué mais quand les Whites qui ne sont jamais rentrés viennent, on ouvre la porte sans pé tard.

Sosthène: Donc pour l'affaire d'appart, on dirait qu'on va faire la même chose. C'est la on va voir qui a mis de l'eau dans coco !!!

ABO
OUS

KPAKPATO

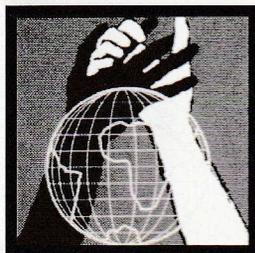
NNEZ V
A

50 F pour 6 mois
100 F pour 1 an

LE BLACK & WHITE

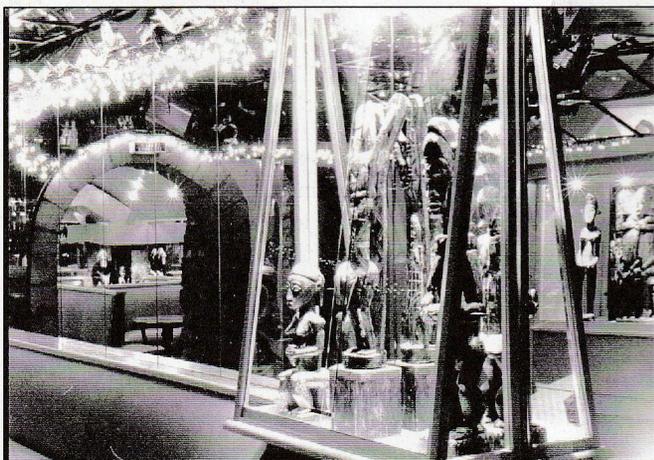
discothèque

EN POLE



POSITION

Venez découvrir l'exposition permanente
des statues et masques africains



Un cadre agréable et distingué vous attend
dans une très bonne ambiance

La référence du monde black à Lyon

Ouvert du mardi au samedi à partir de 23 H 00
Entrée gratuite pour les filles du mardi au jeudi

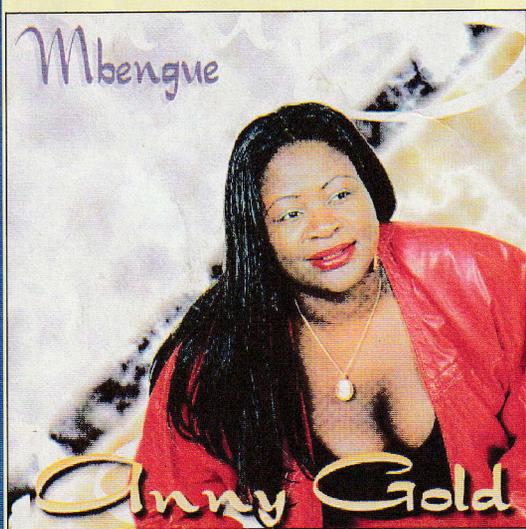
18 quai Romain Rolland

69005 VIEUX LYON

Tél. : 04 78 42 36 34

Venez fêter votre anniversaire, le Black & White vous offre le gâteau

A. GOLD n°1 au Cameroun



Anny GOLD vient d'un super village appelé Ntouleng dans le Nyong et Nkélé, dont toute la génération chante à la chorale du village ; c'est de là que vient sa passion pour le chant.

Après son envol pour la France en 1989, elle s'installe en Alsace, puis à Lyon où elle prend des cours de chant et de solfège pendant 2 ans. Ayant très souvent de l'inspiration, elle décide d'écrire ses propres chansons, aidée par un conseiller artistique M. Denis Gouet YEM qui lui recommande et présente, Ampey LAPEY l'un des meilleurs arrangeurs et programmateurs du moment sur la place parisienne.

Après de nombreux obstacles sur son chemin, une fracture de la cheville suivie d'une immobilisation pendant 4 mois dans un plâtre en plein été, une crise de paludisme ovale avec 42° de fièvre ; puis cherchant à plusieurs reprises à trouver un producteur, mais en vain, elle décida tout de même de se lancer et cela la conduisit vers l'album intitulé " MBENGUE " où l'on peut trouver un mélange de musique douce variée surtout au

niveau des paroles. Les textes parlent principalement d'amour, et elle rend également hommage à plusieurs personnes, notamment à son père qu'elle n'a pas eu le temps de bien connaître, mais aussi à ses deux frères décédés il y a de cela cinq ans, à sa mère qui lui a donné ce surnom GOLD, à son premier amoureux, en parlant de la tristesse que l'on éprouve après l'abandon, elle dit qu'il ne faut pas se décourager, de se ressaisir mais surtout de prier dès que l'on peut.

Le titre " MBENGUE " parle du non-retour au pays natal des émigrés et de leurs enfants vivant en Europe.

Après un passage à Paris pour le spectacle en l'honneur du chanteur DINA BELL, Anny GOLD sera en spectacle au Black & White de Lyon le vendredi 9 juin 2000

Anny GOLD " MBENGUE "
 Production NBA
 15 rue C. Piouchon 69003 LYON
 Tél. : 04.36.85.28/06.10.70.01.70
 Email : N.B.A.GOLD@WANADOO.FR

OREN'TCHY... comme de l'or

OREN'TCHY est un jeune artiste ivoirien dont l'album "Kinlin Beni" vogue en tête des tops.

L'originalité de son oeuvre se trouve dans le fait qu'elle n'est pas simplement audio mais aussi visuelle. OREN'TCHY nous invite à apprécier le beau à partir d'un savant alliage fondé sur une chorégraphie inspirée intelligemment d'éléments revalorisant de la culture africaine et planétaire.

Plus qu'un rythme, sa musique est un concept : le Funk'n Zo. A partir d'une même matière première, le folklore apollonien du sud de la Côte d'Ivoire, il réalise deux produits finis qui sont le Funk et le Zoblazo.

De grands artistes ont déclaré à son

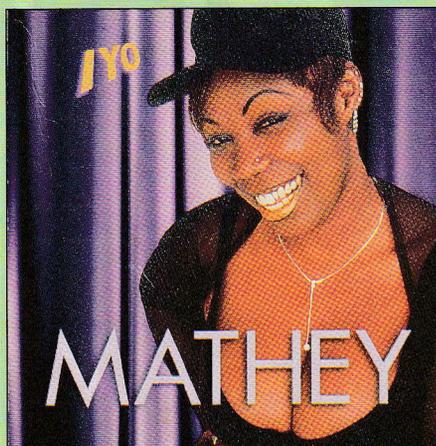
sujet : "La Côte d'Ivoire peut être fière d'avoir un artiste comme OREN'TCHY" Koffi OLOMIDE ; "OREN'TCHY, c'est le plus grand espoir que la Côte d'Ivoire ait connu depuis les cinq dernières années" MEIWAY.

OREN'TCHY est venu à Paris dans le cadre du gala de bienfaisance organisé par la première dame du Burkina Faso Mme Chantal COMPAORE.

OREN'TCHY
 18 B.P. 1039 ABJ 18 Côte d'Ivoire
 Tél. : (225) 05.95.69.30/07.09.01.10
 Tél. : (France) 06.16.05.50.70
 Email orentchy@yahoo.com



MATHEY : nouvel album



"IYO" le nouvel album de MATHEY est sur le marché. Après "AMEYATCHI", elle reste fidèle à son style orchestré par Manu LIMA. cet opus vous fera swinguer sur les rythmes afrozouk, mapouka... MATHEY est sur le chemin de l'envol vers la tête des hits parade. MATHEY "IYO"
 Lusafrika
 16 quai de la Charente
 75019 PARIS
 Tél. : 01.53.3585.00
 Email : LUSAFRICA@AOL.COM

LA BOUCHE DU METRO

L'endroit où on est bien !

MAQUIS - RESTAURANT
 28 rue d'Aguesseau
 69007 LYON
 04.78.61.73.51

Espace concert tous les dimanches
 à partir de 18H 00